Envoyé en préfecture le 04/07/2024 Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID: 005-200067825-20240625-2024_06_25_12-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq juin à 18h30, Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 47
DATE DE LA CONVOCATION	18/06/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	02/07/2024

OBJET:

Versement de Fonds de Concours aux communes membres

Étaient présents:

M. Jean-Baptiste AILLAUD, M. Serge AYACHE, M. Christian MULLER, M. Rémy ODDOU, M. Claude NEBON, M. Roger GRIMAUD, M. Bernard LONG, Mme Carole LAMBOGLIA, Mme Mélodie GAILLARD, M. Franck LAGIER, M. Denis DUGELAY, Mme Monique PARA-AUBERT, M. Jean-Michel ARNAUD, Mme Marie-Christine LAZARO, M. Christian PAPUT, Mme Annie LEDIEU, Mme Claudie JOUBERT, Mme Laurence ALLIX, M. Frédéric LOUCHE, M. Roger DIDIER, Mme Maryvonne GRENIER, M. Olivier PAUCHON, Mme Rolande LESBROS, M. Jérôme MAZET, Mme Paskale ROUGON, M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Catherine ASSO, Mme Solène FOREST, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Martine BOUCHARDY, M. Vincent MEDILI, Mme Françoise DUSSERRE, M. Claude BOUTRON, Mme Ginette MOSTACHI, M. Pierre PHILIP, Mme Chantal RAPIN, M. Joël REYNIER, Mme Françoise BERNERD, M. Richard GAZIGUIAN, Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Gérald CHENAVIER, M. Christian HUBAUD, M. Guy BONNARDEL, Mme Cécile VARALDI Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es):

M. Patrick ALLEC procuration à M. Denis DUGELAY, M. Rémi COSTORIER procuration à Mme Claudie JOUBERT, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Annie LEDIEU, M. Daniel BOREL procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Benjamin CORTESE procuration à M. Christian PAPUT, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Hervé COMBE procuration à M. Gérald CHENAVIER

Absent(s):

M. Michel GAY-PARA, M. Cédryc AUGUSTE, M. Daniel GALLAND, M. Christophe PIERREL, Mme Marie-José ALLEMAND

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Bernard LONG, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Par délibération du 13 février 2024, la Communauté d'agglomération Gap Tallard Durance a défini la répartition du fonds de concours 2024 par commune. Celui-ci permet aux communes membres de recevoir, selon des règles bien définies, le soutien financier de la Communauté d'agglomération pour la réalisation ou l'acquisition d'équipement ou pour des dépenses de fonctionnement contribuant au maintien en état normal d'utilisation d'un équipement, à hauteur maximum de 10 % du montant annuel alloué à chaque commune.

Les communes suivantes sollicitent aujourd'hui le versement de fonds de concours pour les projets suivants :

Section de d'investissement :

Section de d'investissement :			
LETTRET			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Création de marches d'escaliers au parking et dans le village CD 05 Env. Cant. : 3 282.71 €	4 689.59 €	1 406.88 €	431.69 €
Voirie communale 2024 cd 05 : 3 500.00 €	7 390.00 E	3 890.00 €	1 898.53 €
Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme DGD : 1 035.00 €	3 450.00 €	2 415.00 €	1 207.50 €
Travaux sur le réseau eau potable cD05 : 8 097.20 €	16 194.40 €	8 097.20 €	4 048.60 €
LA FREISSINOUSE			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Travaux voirie communale cd 05 : 5 407.00 €	13 517.50 €	8 110.50 €	4 055.25 €
Travaux de voirie exceptionnels CD 05 : 13 804.00 €	34 510.00 €	20 706.00 €	10 353.00 €
VITROLLES			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Acquisition matériel pour mise en conformité poteau incendie n° 173	2 246.42 €	2 246.42 €	1 123.21 €
Réfection chemin de Gampard	11 025.00 €	11 025.00 €	5 512.50 €

SIGOYER			
SIGUTER			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Curage et démolition de l'Hôtel Muret	190 000.00 €	190 000.00 €	18 679.84 €
LA SAULCE			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Travaux de voirie Chemin de l'enclos CD 05 Env. Cant.: 8 000 €	31 070.00 €	23 070.00 €	9 000.00 €
TALLARD			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Création d'une maison des associations DETR: 61 200 € CD 05: 61 200 €	204 000.00 €	81 600.00 €	17 062.66 €
ESPARRON			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Travaux de voirie communale 2024 cd 05 : 5 300 €	16 827.00 €	11 527.00 €	5 763.50 €
NEFFES			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Travaux de voirie CD 05 : 5 300 €	41 804.00 €	36 504.00 €	15 557.10 €
BARCILLONNETTE	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Réfection mur du cimetière Rue de l'Egalité CD 05 : 25 300 €	39 645.00 €	14 345.00 €	6 416.00 €

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Aménagement de la Placette	5 779.54 €	5 779.54 €	2 889.77 €
GAP			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Remplacement des menuiseries extérieures mairie centre et maisons des habitants	245 438.00 €	171 806.60 €	85 903.30 €
Remplacement luminaires par éclairage LED dans les gymnases et l'Alp Arena	114 916.00 €	80 441.20 €	10 834.90

Section de fonctionnement :

LA FREISSINOUSE			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Vérification règlementaire électrique des aires de jeux et bâtiments	1 319.23 €	1 319.23 €	645.43 €

Les crédits sont prévus au Budget Général de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance.

Décision:

Il est proposé sur avis favorable de la Commission Développement économique, Finances, Ressources humaines du 13 juin 2024.

<u>Article unique</u>: d'approuver le versement des fonds de concours suivants:

Section d'investissement (chapitre 204) :

- 7 586.32 € à la commune de Lettret,
- 14 408.25 € à la commune de La Freissinouse,
- 6 635.71 € à la commune de Vitrolles,
- 18 679.84 € à la commune de Sigoyer,
- 9 000.00 € à la commune de La Saulce,
- 17 062.66 € à la commune de Tallard,
- 5 763.50 € à la commune d'Esparron,
- 15 557.10 € à la commune de Neffes,
- 9 305.77 € à la commune de Barcillonnette,
- 96 738.20 € à la commune de Gap.

Section de fonctionnement (chapitre 65):

645.43 € à la commune de La Freissinouse,

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR: 54

Le Président

Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance

Transmis en Préfecture le : - 4 JUL 2024 Affiché ou publié le : 4 JUN 2024